

DE_2026_006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le vingt-trois février deux mille vingt-six, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

Date des convocations : 16 février 2026

Étaient présents : Alexandre PIERRARD, Chantal GUEGUEN, Jean-Yves MERLET, Daniel COURRIAN, Véronique COURRIAN, Sabine FAUCHEY, Lucile FREVILLE, Cécile BAILLON

Pouvoirs : Brigitte BOSQ BOUSQUET représentée par Chantal GUEGUEN, Elodie ROLLAND représentée par Alexandre PIERRARD

Étaient excusés : Paul SALLES, Frédéric BROUSSEAU, Grégory DUPA, Romain NOYEZ

Secrétaire de séance : Chantal GUEGUEN

Demande de Subvention DETR 2026 - Création d'un espace petit équipement sportif de proximité et fixation des modalités de financement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, l'intérêt de mettre à disposition des habitants un espace petit équipement sportif de proximité pour les enfants.

Cet espace pourrait être installé au 24, rue de Verdun, au niveau du pôle touristique. Le projet serait l'installation d'un petit équipement sportif adapté aux enfants de 2 à 10 ans, pour un budget de 11 700 € TTC.

Une subvention DETR peut être déposée, pour ce projet.

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide :

- **D'adopter** le projet de création d'un espace de petit équipement sportif destinés aux enfants de 2 à 10 ans, situé au 24 rue de Verdun, en vue d'améliorer l'offre d'équipements publics sur le territoire communal.
- **De déposer** un dossier de subvention de DETR pour un montant attendu de 35% sur 9 750 € HT soit 3412 €, et autofinancement de 8 288 €
- **Autorise** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération.

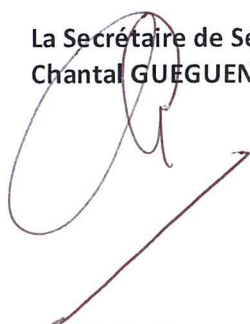
Ont voté 10

Pour 10

Contre 0

Abstention 0

La Secrétaire de Séance
Chantal GUEGUEN



Le Président
Alexandre PIERRARD

